

octobre. Les résultats ont été excellents; les Indiens, semble-t-il préfèrent avoir un emploi qui leur permet de changer de milieu, de se déplacer.

Nous n'avons que de grands éloges à faire des fructiculteurs de la région, et nous comptons intensifier ce programme au cours de l'année. Le même programme, quoique à un degré moindre, a été appliqué dans le Sud de l'Ontario et englobait les Indiens des régions septentrionales de la province. Nous pouvons attendre de celui-ci un résultat secondaire utile, car les jeunes gens, en s'initiant au climat industriel du Sud de la province, pourront acquérir l'assurance voulue pour s'y créer des contacts plus nombreux. Bien entendu, cette considération ne s'applique pas aux Indiens qui vivent dans les réserves du Sud de l'Ontario, mais à ceux des régions septentrionales de la province et du grand Nord. A mon avis, nous accomplissons de grands progrès, sous notre régime d'enseignement, dans les régions du Sud, où les enfants indiens sont intégrés aux enfants blancs dans les écoles. Les résultats sont simplement excellents.

M. Orlikow: Sauf erreur, avant le changement que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont apporté aux ententes, plus de 2,000 Indiens suivaient des cours. Le ministre nous dirait-il combien d'Indiens du Manitoba en suivent actuellement?

Le ministère de l'honorable représentant comble-t-il la lacune en accomplissant le travail autrefois fait en vertu du programme fédéral-provincial? Voilà la première question que j'aimerais poser au ministre. Je ne m'attends pas qu'il ait les chiffres devant lui, mais peut-être pourrait-il nous donner ce renseignement à un autre moment.

Je voudrais aussi savoir si l'activité que déploie le ministère en collaboration avec le ministère du Travail pour assurer l'exploitation intensive des mines, du bois de construction et, je l'espère, de l'industrie de la pâte et du papier, dans le Nord du Manitoba, permet l'emploi d'un plus grand nombre d'Indiens. Chacune des industries que j'ai mentionnées requiert beaucoup de travailleurs. Ainsi l'International Nickel Company, à Thompson, a annoncé—je cite de mémoire—qu'au cours des dix prochaines années, elle doublera son effectif ouvrier. Actuellement la société mène une grande campagne pour encourager l'établissement d'immigrants au Canada. Des problèmes surgissent, car certains recruteurs ont fait des offres des plus extravagantes à des travailleurs d'Allemagne, par exemple.

A quel point le gouvernement encourage-t-il de telles sociétés à engager les gens de la place plutôt que d'aller en chercher en Europe ou ailleurs? Le ministère devrait faire un grand effort, en collaboration avec le ministère de la Main-d'œuvre, pour convaincre ces compagnies d'engager des Indiens. A Thompson, par exemple, combien y a-t-il d'Indiens parmi les quatre ou cinq mille employés de l'International Nickel? Il me semble que ce serait à peu près la meilleure façon d'aider les Indiens à obtenir un travail rentable, qui leur permettrait de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

L'hon. M. Laing: Je n'ai pas les chiffres exacts ici, mais je puis les obtenir pour la gouverne du député. On me dit qu'environ 70 élèves reçoivent une formation professionnelle au Manitoba, ce qui n'est pas beaucoup. Nous y avons environ 20 classes pour adultes l'an dernier.

Le député a demandé ce que le ministère fait pour accroître les possibilités d'emploi pour les Indiens. Mon meilleur exemple serait le contrat que nous avons conclu avec l'Anvil Mining Company au Yukon. Cette société s'est engagée à ce qu'au début, 5 p. 100 de ses travailleurs soient des indigènes et à ce que, d'ici cinq ans, la proportion atteigne 25 p. 100.

C'est le résultat de l'influence que nous avons pu exercer, parce que nous avons contribué en partie à la construction de routes et à l'approvisionnement d'énergie pour cette entreprise.

M. Orlikow: Oui, mais à Thompson, le gouvernement provincial a joué exactement le rôle que le ministre attribue au gouvernement fédéral, dans le cas qu'il a mentionné. Le gouvernement fédéral devrait s'associer au gouvernement provincial pour encourager l'International Nickel et d'autres compagnies travaillant dans ce domaine à employer un plus grand nombre possible d'Indiens de cette région. Or, on fait comme d'habitude: on élabore des programmes complexes d'embauche en Grande-Bretagne, en Allemagne et dans d'autres pays de l'Europe occidentale.

• (8.30 p.m.)

M. Schreyer: A propos des 2 millions de dollars, je tiens à signaler que la politique du ministère consiste à activer l'intégration des enfants indiens dans les écoles provinciales ou qui ne relèvent pas du gouvernement fédéral. Dans ma région du Manitoba, cette politique qui est en vigueur depuis peu semble réussir.